

Date des élections: 1^{er} mai 1981

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral de Tonga, l'Assemblée législative, est composé de 25 membres: le Roi, le Conseil privé (huit Ministres et deux Gouverneurs), 7 nobles héréditaires élus par leurs pairs et 7 représentants élus par le peuple. Les membres élus ont un mandat de 3 ans.

Système électoral

Pour l'élection au scrutin populaire, est électeur tout citoyen de Tonga sachant lire et écrire, âgé de 21 ans révolus. Les électeurs de sexe masculin doivent par ailleurs ne pas être nobles. Ne peuvent voter ni les malades mentaux, ni les personnes poursuivies pour dette.

Sont éligibles comme représentants du peuple, les électeurs qui n'ont pas contracté de dette d'un montant supérieur à celui autorisé par la loi. Le mandat de député est incompatible avec les fonctions rétribuées par la Couronne à l'exception de celles de Ministre, de Chef de la Cour suprême, de Gouverneur et de Maire.

Comme indiqué ci-dessus, au nombre des parlementaires il y a sept nobles choisis par les nobles du Royaume et sept représentants du peuple. L'Assemblée législative détermine la répartition des deux catégories de représentants entre les diverses circonscriptions.

Le Président de l'Assemblée est nommé par le Roi.

En cas de décès ou de démission d'un représentant des nobles ou du peuple, le Président de l'Assemblée ordonne aux nobles ou aux électeurs de la circonscription représentée d'en élire un autre pour le remplacer.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Tonga, monarchie constitutionnelle, a accédé à l'indépendance totale dans le cadre du Commonwealth britannique en juin 1970. Les précédentes élections législatives avaient eu lieu en avril 1978.

Il n'y a pas de parti politique dans le pays. Un trait caractéristique unique du système législatif est le fait que les membres du Conseil privé ou du Cabinet siègent d'office au Parlement. Le Premier Ministre est le Prince Fatafehi Tu'iipelehake, frère du Roi Taufa'ahau Tupou IV.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
L'Evolution parlementaire dans le monde	5
Algérie	6
Allemagne (République fédérale d')	6
Antigua	6
Autriche	7
Bahamas	7
Bangladesh	7
Belgique	8
Belize	8
Birmanie	8
Botswana	8
Brésil	9
Burundi	9
Canada	9
Côte d'Ivoire	10
Djibouti	10
Emirats arabes unis	11
Espagne	11
Etats-Unis d'Amérique	11
Finlande	12
France	12
Gabon	12
Ghana	13
Grèce	13
Guatemala	13
Inde	14
Irlande	15
Israël	15
Italie	16
Japon	16
Liechtenstein	17
Malawi	17
Malte	17
Nouvelle-Zélande	18
Oman	18
Ouganda	19
Philippines	19
Pologne	20
République sud-africaine	21
Rwanda	22
Sénégal	22
Sénégalie	23
Sierra Leone	23

Soudan	23
Sri Lanka	24
Tunisie	24
Zambie	24
 Chronique électorale	
Algérie	27
Bahamas	29
Belgique	31
Birmanie	37
Colombie	41
Comores	43
Costa Rica	45
Cuba	47
Danemark	49
Djibouti	53
El Salvador	55
Gambie	57
Grèce	59
Guatemala	63
Honduras	65
Indonésie	67
Irlande	71
Liechtenstein	77
Malaisie	81
Mali	85
Malte	87
Maurice	91
Norvège	93
Nouvelle-Zélande	97
République arabe syrienne	101
République dominicaine	103
République populaire démocratique de Corée	105
Rwanda	107
Sainte-Lucie	111
Samoa-occidental	115
Sierra Leone	117
Soudan	119
Trinité-et-Tobago	121
Tunisie	125
Tuvalu	129
Yougoslavie	131
 <i>Addendum: Tonga</i>	 135

PUBLICATIONS DU CIDP

Sauf indication contraire, les publications ci-dessous peuvent être obtenues au Secrétariat de l'Union interparlementaire, Place du Petit-Saconnex, 1209 Genève (Suisse).

LES PARLEMENTS DANS LE MONDE: Recueil de données comparatives. Une étude comparative de 56 Parlements sous forme de 70 tableaux précédés de textes explicatifs. Version anglaise de 985 pages (London, The Macmillan Press Ltd., 1976). Edition française de 881 pages publiées par Presses universitaires de France, Paris. En vente en librairie et, pour les membres de l'Union, au Secrétariat interparlementaire au prix réduit de Fr.s. 105.—. Version anglaise épuisée.

SÉRIE «RAPPORTS ET DOCUMENTS»

N⁰⁸ 1, 2 et 3 épuisés

N° 4 Le Parlementaire: les exigences de son information dans le monde moderne

Volume I: Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 3^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 18 au 20 janvier 1973. 329 pages.

Volume II: *Synthèse de l'Enquête concernant les moyens d'information du parlementaire*. Genève, 1973. 126 pages*.

Les deux volumes. Fr. s. 25.—

N° 5 Qui légifère dans le monde moderne?

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 4^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 29 au 31 janvier 1976, 281 pages. » 22.—

N° 6 L'information des parlementaires quant aux activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Résultats d'une enquête. Genève, 1977. 45 pages*. » 7.—

N° 7 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde

Bilingue. Genève, 1978. 440 pages. » 35.—

N° 8 Les Parlements et les Nations Unies

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 5^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 27 au 29 avril 1978. 252 pages. » 23.—

N° 9 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde — Volume II (1977-1979)

Bilingue. Genève, 1980. 290 pages. » 27.—

CHRONIQUE DES ÉLECTIONS ET DE L'ÉVOLUTION PARLEMENTAIRES**

I. 1^{er} juillet 1966 - 30 juin 1967

Version bilingue (français-anglais). » 7.—

II. 1^{er} juillet 1967 - 30 juin 1968*

. » 10.—

III. 1^{er} juillet 1968 - 30 juin 1969*

. » 15.—

IV. (1^{er} juillet 1969 - 30 juin 1970) à XVI (1^{er} juillet 1981 - 30 juin 1982)*. » 30.—

* Version anglaise également disponible.

** Jusqu'au volume XI (1976-1977), cet ouvrage était intitulé «Chronique des élections parlementaires».